



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 28 septembre 2022 - Palais d'État Iavoloha

Ce Mercredi 28 septembre 2022 s'est tenu au Palais d'Etat d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Approbation de la communication verbale relative au recrutement de EMO auprès de la Direction de l'Imprimerie Nationale.

L'effectif au sein de ladite direction ne cesse de diminuer suite au départ pour fin de carrière des agents vu que depuis 2016 le départ à la retraite s'élève à 58 agents, 4 décès sont enregistrés de 2020 à 2021. Toutefois, La demande des usagers est élevée. De ce qui précède, il convient de recruter des agents à constituer la main d'œuvre non spécialisé (E.M.O) au nombre de quarante-neuf (49) pour la direction de l'Imprimerie Nationale à titre exceptionnel pour une durée de trois mois renouvelable suivant nécessité. Leur rémunération sera prise en charge par la ressource propre du budget annexe de l'imprimerie nationale.

Approbation de la communication verbale relative au Guide pratique sur la procédure de condamnation pour des véhicules administratifs.

Du point de vue matériel, la condamnation permet au parc automobile de l'Administration de se débarrasser des tas de ferrailles et des épaves ainsi que des véhicules sur cale ou ceux dont la réparation s'avère coûteuse pour l'Etat.

La procédure de condamnation se fera par le biais d'une vente aux enchères, et le "garage administratif" déterminera le prix minimum. Chaque ministère et institution gouvernementale, aura une commission pour examiner et décider de la liste des voitures qui ont été complètement endommagées et qui seront proposées à la vente, et les voitures des agences gouvernementales ou "établissements publics auront besoin de l'aval du Conseil d'administration. Sont concernés par cette directive les véhicules de l'Etat, clairement immatriculés comme propriété de l'État (comptabilité matière), ayant déjà un numéro fixe (immatriculation définitive), 10 ans ou plus et ne pouvant plus être utilisés (épaves) depuis 4 ans ou plus car complètement endommagé ou est trop coûteux pour le gouvernement de le réparer à nouveau.

Selon les instructions du Président de la République, la liste de toutes ces voitures sera publiée de manière transparente sur des affiches, des médias et différents journaux, et la recette des ventes aux enchères seront entièrement reversée dans les caisses de l'Etat.

Approbation de la communication verbale relative à l'utilisation des 17.900 postes budgétaires prévus dans la Loi de Finances Rectificative 2022.

La répartition des postes budgétaires destinés à chaque Ministère prioritaire a été inscrite dans la LFR 2022 soit : pour le ministère de la Défense nationale (1 300), le Secrétariat d'État chargé de la Gendarmerie Nationale (1 500), le ministère de la Sécurité Publique (1 300), le ministère de la justice (600), le ministère de la santé publique (1 500), le ministère de l'éducation nationale (9 800), le ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (1 000) et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (200) .

Les 700 postes budgétaires restant seront répartis entre la Présidence, la Primature, et 21 autres ministères.

Approbation de la communication verbale relative à la mise à disposition de crédit pour la tenue des réunions du « Regional Office for Capacity Building – East and Southern Africa » (ROCB – ESA) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) à Madagascar, avec la participation des représentants des vingt-quatre (24) pays membres.

Approbation de la communication verbale relative à la présentation au parlement du Projet de Loi de Règlement 2019.

Il s'agit d'un type de rapport qui est fait au niveau des deux chambres du parlement concernant l'exécution du budget, comme indiqué LF: 2004- 007 du 26 juillet 2004 portant loi de finances de l'État.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Dans la continuité de la communication verbale approuvée par le Conseil des ministres le 17 août 2022 concernant la sécurité routière, le Conseil des ministres a approuvé l'adoption de mesures temporaires et d'urgence, et la stratégie à court terme pour préserver la sécurité routière sur la Nationale 44 (RN 44), notamment la deuxième partie du chantier entre le PK 60 et le PK 133.

Le plan d'action pour améliorer la gestion de la sécurité routière sur la route nationale RN 44 lot 2, du PK 60 au PK 133 a été approuvé, et définit à la fois la responsabilité de l'entreprise en charge des travaux et définit également la responsabilité du Gouvernement malgache à travers les ministères concernés.

Un point de contrôle sera mis en place immédiatement par la police tout au long de cette route nationale, les conducteurs feront l'objet d'alcootest et des séances de sensibilisation seront faites auprès des usagers concernant la code de la route.

L'objectif est de réduire de 50% le taux de mortalité causé par les accidents de la circulation sur la RN 44 jusqu'en 2029.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Approbation de la demande de prise en charge par l'Etat des Impôts sur les Marchés Publics (IMP) dans le cadre du Projet de Développement de Champs et d'Installations pour la Production de Semences Riz à Madagascar. Il s'agit d'un projet réalisé issu d'un don du gouvernement japonais représenté par la JICA

Approbation de la demande de prise en charge des droits et taxes à l'importation pour le dédouanement de trois (03) machines de dessalement par la GIZ au profit du Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda).

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE BLEUE

Approbation de la communication verbale relative à la négociation avec l'Union Européenne sur le renouvellement de l'accord de pêche au thon.

Le 12 septembre 2022 s'est tenue une réunion technique entre le ministère de la Pêche et l'Union européenne avant la 7ème réunion de négociation entre les deux parties, qui s'est tenue ce 27 septembre 2022.

Des mesures ont été prises pour protéger davantage les intérêts de l'Etat malgasy, par rapport à la précédente 10eme série d'accords, qui s'est achevée en 2018.

Selon les instructions du Président de la République, la protection des intérêts de Madagascar devait être renforcée, et c'est la raison pour laquelle les négociations se sont prolongées jusqu'à présent. Après la dernière discussion, il a été décidé que le Gouvernement malgache procédera à la signature d'un nouvel accord de coopération sur la pêche avec l'Union européenne qui durera 4 ans. Par rapport à l'accord précédent, le taux de la compensation financière corrélée de l'Union européenne à Madagascar passera de 36% à 40% avec une diminution de 25 à 30% le nombre de bateaux européens qui pourront pêcher dans les eaux malgaches dans 4 ans.

Le prix convenu pour 1 tonne de thon passera également à 220 euros s'il était de 142 euros auparavant.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Approbation de la communication verbale relative à la reconversion de 1806 points d'eau à usage multiple dans le cadre du projet Mahavelo et Mahamamy dans le Sud, dans le Districts des Régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana à travers une procédure d'appel à candidature « clés en main ».

Le projet fera l'objet d'un appel à candidature « clés en main » sur présentation de proposition technique et financière de la part des investisseurs intéressés.

Plusieurs points d'eau ont été réalisés dans le Sud, soit par l'Etat Malagasy par ses ressources propres internes, soit avec l'appui des partenaires techniques et financiers, depuis plusieurs années. Cependant, pour des raisons techniques et autres (changement climatique, mauvaise gestion et maintenance, etc.), bon nombre de ces points d'eau ne sont plus fonctionnels actuellement alors que les besoins en eau dans cette partie de l'île sont grandissants. Les activités de réhabilitation consistent en la réparation du forage, la mise en place de système de pompage solaire et d'un réseau à usage multiple (jardin potager et abreuvoir pour petits ruminants).

A cet effet, le Ministère envisage la réhabilitation de 1806 points d'eau non fonctionnels dont 70% à travers le projet Mionjo et 30% financés par l'USAID.

Approbation de la Communication verbale relative aux travaux d'urgence pour la construction de points d'eau par forage avec unité de traitement pour les 8 Régions de Madagascar : Amoron'i mania, Atsinanana, Betsiboka, Boeny, Fitovinany, Haute-Matsiatra, Ihorombe et Diana, pour faire face à la période d'étiage.

A cet effet, le projet consiste à construire des points d'eau par forages dans les zones ciblées à travers à la mise en place de nouveaux points d'eau munis d'unité de traitement afin d'alléger la perturbation et de satisfaire le besoin en eau de la population au quotidien. La réalisation des travaux est répartie en lot et le calendrier prévisionnel pour la durée des travaux est de 45 jours.

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

Approbation de la communication verbale relative à l'organisation d'un Forum National pour la relance de l'Artisanat.

Ce forum se tiendra le 7 octobre 2022 à Antananarivo, et verra la participation des 23 régions. Le secteur de l'artisanat fait également partie des créateurs d'emplois, mais il a fait face à de nombreux problèmes, notamment après la crise sanitaire. Toutes les conclusions qui sortiront de ce forum seront prises pour définir une nouvelle stratégie pour favoriser la création d'emplois dans le secteur de l'artisanat.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Approbation de la communication verbale relative à la demande d'autorisation de versement de la somme de 40 000 USD sur le compte de l'ONU-Habitat, cotisation de l'Etat Malagasy pour contribution au financement des activités de base de l'ONU-Habitat.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret complétant certaines dispositions du décret n°2019-1958 du 16 octobre 2019 fixant l'organisation, le fonctionnement et les attributions du Bureau

National de Gestion des Risques et des Catastrophes, modifié et complété par le décret n°2022-298 du 09 mars 2022.

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-382 du 04 avril 2020 et portant nomination du **Capitaine de Vaisseau SAM HIENG TWION Kalobe Mickael**, Sous-Chef d'Etat-Major Administration à l'Etat-Major de la Marine Nationale.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERS

Adoption du décret portant nomination de **M. RAHARINJATOVO Vonjinirina Andriamahefa**, Coordinonateur des Projets auprès du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Services Fonciers.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1172 du 27 octobre 2021 et portant nomination de **Mme. RASAMIRAVAKA Ioby**, Directeur de la Dette Publique auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-042 du 12 janvier 2022 et portant nomination de **M. RAZANAJATOVO Haja**, Chef de District de Soalala.

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1123 du 09 septembre 2020 et portant nomination du **Commissaire de Police MICHEL Rawilly**, Directeur Régional de la Sécurité Publique d'Atsimo Atsinanana auprès du Ministère de la Sécurité Publique.
- Adoption du décret portant nomination du **Commissaire Divisionnaire de Police TOMBO Jacky**, Directeur Régional de la Sécurité Publique de Fitovinany auprès du Ministère de la Sécurité Publique.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1220 du 06 juin 2019 et portant nomination de **M. RAKOTONIRINA Justin**, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports (DRJS) Faritra Alaotra Mangoro au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1218 du 06 juin 2019 et portant nomination de **M. ANDRIAMAHITAVOLA Maherison Jules**, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports (DRJS) Faritra Fitovinany au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Adoption du décret portant nomination de **M. RAVELOMITA Nirinaritsalama Jean Rhomy**, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports (DRJS) Faritra Vatovavy au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-1217 du 06 juin 2019 et portant nomination de **M. RASOLONJATOVO Bertrand**, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports (DRJS) Faritra Atsimo Atsinanana au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-0410 du 20 mars 2019 et portant nomination de **M. ZAFINDRIANOMPY Patrice**, Directeur de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles du Ministère de la Santé Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-143 du 27 janvier 2022 et portant nomination de **M. MBIMBISOA MALAZAFENO Jocelyn**, Directeur Régional de la Santé Publique de la Région de Vatovavy du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1185 du 27 octobre 2021 et portant nomination de **M. RAMAHEFASOA Bettelhein**, Directeur des Services Vétérinaires auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

Adoption du décret portant nomination de **Mme. RASAMIJAONA Malalaniaina Noelisoa**, Directeur Général de l'Artisanat auprès du Ministère de l'Artisanat et des Métiers.

Fait ce 28 septembre 2022 2022

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalatiana RAKOTONDRAZAFY ANDRIATONGARIVO

La Porte-Parole du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO